

# Annnonce de Jean-Michel Blanquer de la création d'un CAPES d'informatique

Paris, le 7 janvier 2019

Jean-Michel Blanquer a annoncé la création d'un CAPES informatique ce matin au micro de Guillaume Erner sur "L'invité des matins" de [France Culture](#) "Les réformes scolaires au stylo rouge ?" :

*"Nous allons créer un CAPES informatique, c'était quelque chose qui était attendu depuis très longtemps et que l'Éducation nationale ne faisait pas, aujourd'hui nous avons créé la raison d'être de ce CAPES informatique et dans quelques années nous créerons probablement une Agrégation d'informatique, c'est donc dès l'année 2020 un CAPES informatique qui va voir le jour, c'est une nouvelle extrêmement importante. Ça signifie que nous créons une cercle vertueux de la présence de l'enseignement numérique."*

La SIF se réjouit de l'annonce de Monsieur le Ministre qui est une décision juste, réaliste et nécessaire au regard des enjeux de la formation de nos jeunes au monde numérique, pour leur donner les clés de compréhension du monde qui les entoure.

Après la création d'un enseignement SNT (Sciences Numériques et Technologie) en Seconde générale et technologique, et la création d'une spécialité NSI (Numérique et Sciences informatiques) en 1re et Terminale du lycée général, la Société informatique de France avait identifié la création d'un corps et la formation des professeur.e.s en charge de l'enseignement de l'informatique au collège et au lycée comme une priorité absolue.

Cette excellente nouvelle pose de nombreux défis que la SIF aidera à relever : du vivier de futurs candidats à constituer aux formations universitaires à créer pour ce nouveau débouché que constitue le CAPES. La SIF portera également une attention toute particulière à la nécessaire reconnaissance de l'institution pour celles et ceux qui ont porté à bout de bras l'introduction de l'informatique dans le secondaire depuis une dizaine d'années au prix d'un investissement professionnel souvent hors norme.

Cette décision politique attendue depuis de nombreuses années permettra à tous les élèves du territoire national, lors des séances d'informatique au collège ou au lycée, d'avoir accès à un enseignement de qualité dispensés par des enseignants bien formés.

C'est une grande victoire pour tout l'écosystème informatique et numérique français, mais aussi et surtout pour tous les élèves de la République et la France.